

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN TUNISIE...

INVEST IN TUNISIA

INVEST IN

TUNISIA





SECTEUR PHARE **DE L'INDUSTRIE TUNISIENNE**

La filière agroalimentaire représente **un des secteurs industriels moteurs** de l'économie tunisienne. Elle occupe une place de choix dans le tissu industriel et représente le **troisième secteur manufacturier pourvoyeur d'emploi**, illustré par :

- plus de 1 060 entreprises dont 201 totalement exportatrices ;
- 2 048,8 MTND d'exportations en 2014 ;
- 60,4 MTND de flux d'investissement direct étranger réalisés en 2014.

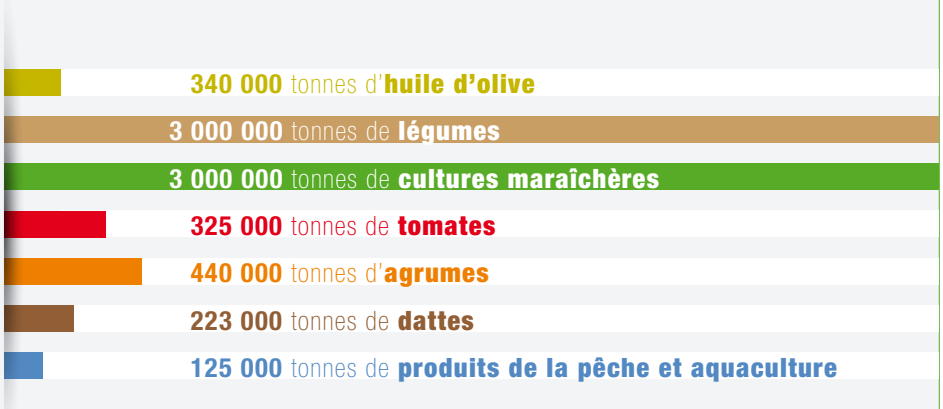
La France, l'Italie et les Pays-Bas sont les principaux pays investisseurs en Tunisie.

La Tunisie est

- le **1er exportateur mondial d'huile d'olive** pour la campagne 2014/2015.
- le **1er exportateur mondial de dattes** pour la campagne 2014/2015.

Principales productions agricoles tunisiennes en 2014





Source : Institut National des Statistiques, 2014

1 TND = 0,443 Euro = 0,588 USD (moyenne 2014)



2e pays exportateur d'Afrique

La 1ère Ecole paysanne bio au monde a été implantée en Tunisie.

80 % produits exportés

PRODUCTION BIOLOGIQUE **EN PLEIN ESSOR**

La Tunisie a fortement développé ses compétences dans l'agriculture biologique. Elle est le **2e pays exportateur d'Afrique** de produits biologiques. Cette production concerne essentiellement l'huile d'olive, les dattes, les légumes, les plantes aromatiques et médicinales et les vignes.

Environ **80 %** des produits biologiques tunisiens sont exportés. La Tunisie exporte **plus de 60 produits biologiques** vers les 5 continents.

Des **organismes de certification et de contrôle** privés existent en Tunisie à l'instar d'ECOCERT, IMC, LACON, DEMETER et servent plusieurs filières ciblées par la culture biologique dont l'oléiculture, l'arboriculture fruitière et forestière, les cultures maraîchères et fourragères…

Des **mesures incitatives spécifiques** à l'agriculture biologique ont été mises en place par le gouvernement tunisien pour encourager le développement et l'amélioration du rendement de cette filière.

La Tunisie est le **8e pays accrédité** en tant qu'exportateur biologique sur le marché de l'UE.

La Tunisie est le **seul pays africain** détendeur de la reconnaissance de l'équivalence avec l'Union européenne et la Suisse en matière d'agriculture biologique.

RESSOURCES HUMAINES **DISPONIBLES ET QUALIFIEES**

La Tunisie dispose de ressources humaines qualifiées, compétitives et performantes à tous les niveaux. Toujours en adéquation avec les besoins de l'entreprise, elles représentent un riche vivier de talents constituant un des atouts majeurs du pays de par leur **multilinguisme**, leur **sens d'adaptation** et leur **créativité**.

La disponibilité d'une ressource humaine au savoir-faire confirmé permet à la Tunisie d'être **bien placée en termes de compétitivité-coût**.

Les filiales de l'agriculture, de la sylviculture et l'halieutique ainsi que des sciences vétérinaires constituent une source certaine de compétences avec plus de **1 200 diplômés tunisiens par an**.

Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti **(SMIG)**	289,639 TND (régime 40 heures) ≈ **128,310 €**
Salaire Minimum Agricole Garanti **(SMAG)**	13,000 TND (salaire journalier) ≈ **5,76 €**

Valeurs en vigueur en 2015

SYNERGIE ENTRE **LES CENTRES DE RECHERCHE ET LES ENTREPRISES**

La Tunisie dispose d'une structure d'interfaçage entre le monde socio-économique et celui de la recherche, dans le but d'identifier et concilier l'offre et la demande émanant de l'université et de l'entreprise.

Une réelle synergie est établie entre les centres de recherche et les entreprises œuvrant en Tunisie à travers les **64 laboratoires** et **270 unités de recherche** dédiés à la discipline des sciences de la vie et de la biotechnologie. D'ailleurs, certains groupes, à l'image des groupes Danone et Poulina, ont intégré dans leurs systèmes de production des applications biotechnologiques.

RESPECT **DES NORMES**

En Tunisie, l'élaboration de **normes de qualité**, couvrant l'aspect sanitaire, organoleptique, technique et qualitatif, a été un élément déterminant de l'amélioration de la compétitivité des différentes branches du secteur.

La Tunisie suit, depuis 2001, le **standard international** au niveau des systèmes de management de la sécurité alimentaire développé par l'organisme ISO (**ISO 22000**).

De plus, un système spécifique de **contrôle et de prévention**, connu sous l'appellation internationale «Hasard Analysis Critical Point» (**HACCP**) a été adopté.

CADRE INSTITUTIONNEL **DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE**

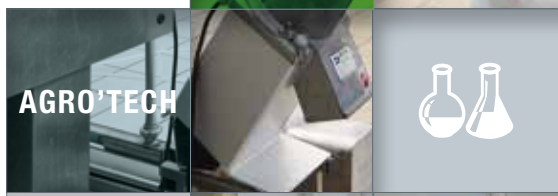
A côté de l'infrastructure aéroportuaire, maritime, routière et des télécommunications où la Tunisie figure parmi les pays les plus modernes en Afrique, s'ajoute une **infrastructure technologique** de qualité dédiée à l'agroalimentaire.

Le **technopôle agroalimentaire de Bizerte** «AGRO'TECH» qui s'étend sur 45 hectares fait figure d'animateur-coordinateur du secteur agroalimentaire tunisien et vient en complément des différents organismes et institutions déjà existants.

Ce réseau compte **31 partenaires** (23 tunisiens et 8 étrangers) et un noyau d'industriels composé de **102 entreprises**.

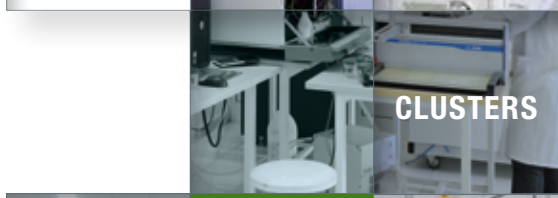
En outre, la Tunisie est dotée de centres de recherche et de plusieurs structures d'appui telles que l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA-Tunisia), l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), le Centre Technique de l'Agro-Alimentaire (CTAA), le Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB), la Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FENAAL), le Groupement des Industries de Conserves Alimentaires (GICA), …







64
laboratoires





270
unités de recherche







UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE **A L'INVESTISSEMENT**

Le code d'incitation à l'investissement prévoit :

- le paiement de **l'impôt à un taux réduit de 10 %** pour les revenus d'exportation et pour les projets agricoles,
- des **subventions à l'investissement** accordées pour le développement agricole,
- une **prise en charge** des cotisations patronales et des dépenses d'infrastructure dans les zones de développement régional,
- l'investissement s'effectue par **simple déclaration**,
- la possibilité de détention de l'investisseur étranger **jusqu'à 100 % du capital** du projet sans autorisation,
- une **prime de 7 %** pour les activités de première transformation de produits agricoles et de pêche et de leur conditionnement,
- des primes accordées pour appuyer le **développement régional** qui peuvent atteindre 25 % pour certaines zones d'implantation, et jusqu'à 30 % pour l'agriculture Biologique,
- **la possibilité d'investir pour les étrangers dans le secteur agricole** dans le cadre de l'exploitation par voie de location longue durée des terres agricoles.



ACTIVITES PROMETTEUSES

Investir dans l'industrie agroalimentaire, l'un des maillons forts de l'économie, c'est saisir l'opportunité dans les créneaux suivants :

- la production de produits biologiques
- le conditionnement et la mise en bouteille de l'huile d'olive
- le conditionnement des fruits et des légumes, les semi-conserves
- les produits surgelés
- les plats cuisinés et semi-cuisinés
- les conserves (tomates, sardines, harissa,…) et les semi-conserves
- le traitement des produits de la mer et la valorisation des poissons bleus
- l'élevage de poissons et de crustacés
- les tomates séchées
- les huiles essentielles…

SUCCES STORIES

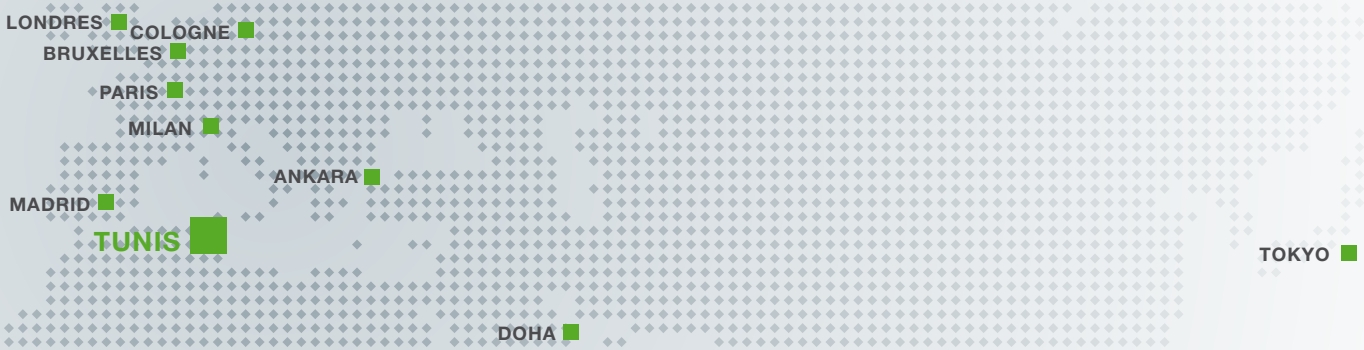
ALSA ■ COCA COLA ■ CRISTAL ■ CHAMBOURCY ■ FROMAGERIE BEL ■ DANONE ■ EMMY ■ GROUPE EVEN ■ GROUPE LACTALIS ■ GROUPE SODIAL ■ HEINZ ■ INDUSTRIES LASSONDE ■ JUTA ■ MAIZENA ■ NESTLE ■ ORANGINA ■ PRESIDENT ■ SANLUCAR ■ UNITED BISCUITS ■ YOPLAIT…

« Aujourd'hui, la Tunisie a mis en place beaucoup d'avantages pour accueillir les investisseurs à bras ouverts. Et je pense que toutes les opportunités que la Tunisie offre aujourd'hui à l'Europe et aux pays d'Afrique du Nord d'avoir les échanges commerciaux - des échanges fructueux - sont de grandes opportunités offertes à tous les investisseurs. »

M. Arby HAMANE,
Directeur Afrique, VIOLAR S.A.,
Commerce du coton, des céréales
et industrie agroalimentaire

Edition 2015

Conception Graphique alliance



FIPA-Ankara ■ fipa.turkey@investintunisia.com.tr
FIPA-Bruxelles ■ fipa.brussels@investintunisia.be
FIPA-Cologne ■ fipa.cologne@investintunisia.de
FIPA-Doha ■ fipa.doha@investintunisia.com.qa
FIPA-Londres ■ fipa.london@investintunisia.org.uk
FIPA-Madrid ■ fipa.madrid@investintunisia.es
FIPA-Milan ■ fipa.milan@investintunisia.it
FIPA-Paris ■ fipa.paris@investintunisia-org.fr
FIPA-Tokyo ■ fipa_tokyo@tunisia.or.jp

FIPA TUNISIA 1995 - 2015

INVESTINTUNISIA

Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur

Rue Salaheddine El Ammami Centre Urbain Nord, 1004 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 752 540 ■ Fax : (216) 71 231 400
E-mail : fipa.tunisia@fipa.tn

www.investintunisia.tn